

Nom du produit: TEGO® Dispers 686

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
TEGO® Dispers 686

**Désignation chimique:**  
Polyether

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Utilisation industrielle

**Usages déconseillés:** Aucuns connus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH  
Rellinghauser Str. 1-11  
45128 Essen  
Germany

Téléphone : +49 201 173 01  
Télécopie : +49 201 173 3000  
E-mail : productsafety-cs@evonik.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232  
+49 2365 49 4423 (Fax)

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

#### Dangers pour l'environnement

Risques chroniques pour  
l'environnement aquatique

Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques,  
entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Déclaration(s) de risque:

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de Prudence Prévention:

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**

**Evacuation:** P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

**2.3 Autres dangers** Aucuns connus.

**Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants**

**Désignation chimique:**

Polyether

**3.2 Mélanges**

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	25 - <50%	204336-40-3	606-555-0	-	Aucune information disponible.	
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	25 - <50%	308336-53-0	620-301-6	-	Aucune information disponible.	
acide phosphorique	3 - <5%	7664-38-2	231-633-2	01-2119485924-24	Aucune information disponible.	#

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

## Cette substance est répertoriée comme SVHC.

**Classification**

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**

Désignation chimique	Classification	Notes
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	Classification: Aquatic Chronic: 3: H412; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 2.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: Aucuns connus.	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Classification: Aquatic Chronic: 3: H412; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 2.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: Aucuns connus.	Aucune information disponible.
acide phosphorique	Classification: Met. Corr.: 1: H290; Acute Tox.: 4: H302; Skin Corr.: 1B: H314; Eye Dam.: 1: H318; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Irritation cutanée Catégorie 2, 10 - < 25 %; Irritation oculaire Catégorie 2, 10 - < 25 %; Corrosion cutanée Catégorie 1B, >= 25 %; Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 300 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 2.740 mg/kg	Note B

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

**RUBRIQUE 4 — Premiers secours**
**4.1 Description des premiers soins requis**

<b>Informations générales:</b>	enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
<b>Inhalation:</b>	Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises
<b>Contact avec la Peau:</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
<b>Contact oculaire:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
<b>Ingestion:</b>	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.

Nom du produit: TEGO® Dispers 686

**Protection individuelle des secouristes:** Aucune information disponible.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes:** Aucun symptôme connu à ce jour.

**Dangers:** Aucune information disponible.

#### 4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Traiter les symptômes.

### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Aucune mesure particulière.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Appareil respiratoire autonome.

### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter un équipement de protection individuelle.

**6.1.1 Pour les non-secouristes:** Aucune information disponible.

**6.1.2 Pour les secouristes:** Aucune information disponible.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

**6.4 Référence à d'autres rubriques:** Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

### RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Nom du produit: TEGO® Dispers 686

**Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):**

Aucune information disponible.

**Conseil de manipulation en toute sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Mesures à prendre pour éviter le contact:**

Aucune information disponible.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

**Conditions d'un stockage sûr:**

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel.

**Matériaux d'emballage sûrs:**

Aucune information disponible.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pas d'autres recommandations.

## RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
acide phosphorique	STEL	2 mg/m <sup>3</sup>	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée (04 2014)
	STEL 15 minutes	2 mg/m <sup>3</sup>	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée (10 2018)

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

#### Directives relatives à l'exposition

Désignation chimique	Type	Source
acide phosphorique	Limite d'exposition de courte durée (STEL) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acide phosphorique	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**
**Valeurs Limites Biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

**Valeurs de DNEL**

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
acide phosphorique	Employés	inhalation	Locale, court terme; 2 mg/m <sup>3</sup>	Irritation cutanée
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 1 mg/m <sup>3</sup>	Irritation cutanée
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 0,36 mg/m <sup>3</sup>	Irritation cutanée
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 2,92 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 0,1 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 0,73 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 10,7 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 4,57 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)

**Valeurs de PNEC**

Remarques: Il n'existe pas de valeurs PNEC.

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Contrôles Techniques Appropriés:**

Aucune information disponible.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage:**

Lunettes de sécurité

**Protection des Mains:**

 Informations supplémentaires: Utiliser des gants de protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être prises en considération séparément.  
 Matière: Caoutchouc nitrile.  
 Temps de pénétration: 30 min  
 Épaisseur du gant: 0,4 mm

**Protection de la peau et du corps:**

vêtement de protection

**Protection respiratoire:**

S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.

**Mesures d'hygiène:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Contrôles environnementaux:**

Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

Nom du produit: TEGO® Dispers 686

**RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	jaunâtre
<b>Odeur:</b>	Inodore
<b>Seuil olfactif:</b>	non mesuré
<b>Point de congélation:</b>	non mesuré
<b>Point d'ébullition:</b>	non mesuré
<b>Inflammabilité:</b>	non mesuré
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'explosivité - supérieure (%) :</b>	non mesuré
<b>Limites d'explosivité - inférieure (%) :</b>	non mesuré
<b>Point d'éclair:</b>	156 °C (DIN EN ISO 2719)
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	non mesuré
<b>Température de décomposition:</b>	non mesuré
<b>pH:</b>	2,16 (25 g/l, 20 °C) dans l'eau
<b>Viscosité</b>	
<b>Viscosité, dynamique:</b>	200 - 400 mPa.s (25 °C, visc. Brookfield RVT axe 2)
<b>Viscosité, cinématique:</b>	192 - 385 mm <sup>2</sup> /s (25 °C, calculé)
<b>Durée d'écoulement:</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilités</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	25 - 35 g/l (20 °C)
<b>Solubilité (autre):</b>	non mesuré
<b>Taux de dissolution:</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	non mesuré
<b>Stabilité de la dispersion:</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	non mesuré
<b>Densité relative:</b>	non mesuré
<b>Densité:</b>	1,04 gcm <sup>3</sup> (20 °C) (DIN 51757)
<b>Densité apparente:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité de vapeur relative:</b>	non mesuré

**9.2 Autres informations**

<b>Propriétés explosives:</b>	non mesuré
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non comburant
<b>Température minimale d'ignition:</b>	non mesuré
<b>Corrosion des métaux:</b>	Non corrosif pour les métaux.
<b>Taux d'évaporation:</b>	non mesuré

**RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité**

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**

<b>10.1 Réactivité:</b>	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
<b>10.2 Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable sous des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
<b>10.4 Conditions à éviter:</b>	Congélation.
<b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Non connu.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

**RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**
**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact oculaire:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Ingestion:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)**
**Ingestion**

<b>Produit:</b>	DL 50 (ETAmél): > 5.000 mg/kg
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5- trimethyl hexyl)ether	DL 50 (Rat) : > 2.000 mg/kg
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	DL 50 (Rat) : > 2.000 mg/kg (Analogie)
acide phosphorique	DL 50 (Rat) : > 300 mg/kg

**Contact avec la peau**

<b>Produit:</b>	DL 50 (ETAmél): > 5.000 mg/kg
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5- trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Aucune information disponible.
acide phosphorique	DL 50 (Lapin) : 2.740 mg/kg

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**


---

**Inhalation**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	Vapeur, Aucune information disponible. Poussières, brouillards et émanations, Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Vapeur, Aucune information disponible. Poussières, brouillards et émanations, Aucune information disponible.
acide phosphorique	Pas de données en raison de l'effet corrosif sur la peau, Vapeur Pas de données en raison de l'effet corrosif sur la peau, Poussières, brouillards et émanations

**Toxicité à dose répétée**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Aucune information disponible.
acide phosphorique	Aucune information disponible.

**Corrosion ou Irritation de la Peau**

<b>Produit:</b>	Non irritant OECD 404 (Lapin): Non irritant; Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	OECD 404 (Lapin): Non irritant
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	OECD 404 (Lapin): Non irritant
acide phosphorique	(Lapin, > 3,01 min - < 1 h): Corrosif.

**Blessure ou Irritation Grave des Yeux**

<b>Produit:</b>	Non irritant OECD 405 (Lapin): Non irritant; Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	OECD 405 (Lapin): Non irritant
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	OECD 405 (Lapin): Non irritant
acide phosphorique	Risque de lésions oculaires graves.

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**


---

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique      Aucune information disponible.

**Cancérogénicité**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique      Aucune information disponible.

**Mutagénicité des Cellules Germinales**

Aucune information disponible.

**In vitro**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique      Aucune information disponible.

**In vivo**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique      Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers      Aucune information disponible.

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**


---

acide phosphorique      Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers

acide phosphorique      Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers

acide phosphorique      Aucune information disponible.

**Risque d'Aspiration**

**Produit:**      Non classé

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Non classé

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers

acide phosphorique      Non classé

**11.2 Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**      La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether      Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers

acide phosphorique      Aucune information disponible.

**Autres dangers**

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**

**Produit:** Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

**RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**
**12.1 Toxicité:**
**Risques aigus pour l'environnement aquatique:**
**Poisson**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	CL 50 (Danio rerio, 96 h): 26,8 mg/l
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Aucune information disponible.
acide phosphorique	CL 50 (Gambusia affinis, 96 h): 138 mg/l

**Invertébrés Aquatiques**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	CE50 (Daphnia magna, 48 h): 16,6 mg/l
acide phosphorique	CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 100 mg/l NOEC (Daphnia magna, 48 h): 56 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Aucune information disponible.
acide phosphorique	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): > 100 mg/l (OCDE 201)

**Toxicité pour les microorganismes**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-	Aucune information disponible.

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**


---

trimethyl hexyl)ether Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique	Aucune information disponible.      CE50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209) NOEC (boue activée, 3 h): 1.000 mg/l (OECD 209)
--	---

**Risques chroniques pour l'environnement aquatique:**
**Poisson**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5- trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique	Aucune information disponible.  Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5- trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique	Aucune information disponible.  Aucune information disponible.

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5- trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique	Aucune information disponible.  NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): 100 mg/l (OCDE 201)

**Toxicité pour les microorganismes**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5- trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers acide phosphorique	Aucune information disponible.  CE50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209) NOEC (boue

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**


---

activée, 3 h): 1.000 mg/l (OECD 209)

**12.2 Persistance et dégradabilité**
**Biodégradation**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether Le produit n'est pas biodégradable.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers Le produit n'est pas biodégradable.

acide phosphorique Aucune information disponible.

**Rapport DBO/DCO**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers Aucune information disponible.

acide phosphorique Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**
**Facteur de Bioconcentration (BCF)**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers Aucune information disponible.

acide phosphorique Aucune information disponible.

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)**
**Produit:** Log Kow: non mesuré

**Composants:**

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether Aucune information disponible.

Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers Aucune information disponible.

acide phosphorique Log Kow: -2

**12.4 Mobilité dans le sol:**
**Produit** Aucune information disponible.

**Composants:**

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**


---

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Aucune information disponible.
acide phosphorique	Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:**

<b>Produit</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	Substance VPVB non classée Substance PBT non classée
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Substance VPVB non classée Substance PBT non classée
acide phosphorique	Substance VPVB non classée Substance PBT non classée

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:**

<b>Produit:</b>	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
<b>Composants:</b>	
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane,mono(3,5,5-trimethyl hexyl)ether	Aucune information disponible.
Oxirane, phenyl-, polymer with oxirane, mono(dihydrogen phosphate), decyl ethers	Aucune information disponible.
acide phosphorique	Aucune information disponible.

**12.7 Autres effets néfastes:**
**Autres dangers**

<b>Produit:</b>	Le produit est classé comme étant faiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.
-----------------	--

**RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

<b>Informations générales:</b>	Aucune information disponible.
<b>Méthodes d'élimination:</b>	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée

Nom du produit: TEGO® Dispers 686

**Emballages Contaminés:** Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

#### RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

##### 14.1 ONU/N° d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

##### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

##### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

**UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:** Non applicable

##### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

#### RUBRIQUE 16 — Autres informations

##### Abréviations et acronymes:

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; **ADN** - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; **AGW** - Occupational exposure limit; **ASTM** - Société américaine de contrôle de matériaux; **AwSV** - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; **BSB** - Biochemical oxygen demand; **c.c.** - récipient fermé; **CAS** - Société d'attribution de numéros CAS; **CESIO** - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; **CSB** - Chemical oxygen demand; **DMEL** - Niveau effet minimal dérivé; **DNEL** - Niveau effet zéro dérivé; **EbC50** - median concentration in terms of reduction of growth; **EC** - Effective concentration; **EINECS** - Inventaire européen sur les produits chimiques; **EN** - European norm; **ErC50** - median concentration in terms of reduction of growth rate; **GGVSEB** - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; **GGVSee** - Décret sur les matières dangereuses mer; **GLP** - Bonne pratique de laboratoire; **GMO** - Organisme modifié par voie génétique; **IATA** - Association internationale de transport par avion; **ICAO** - Organisation internationale d'aviation civile; **IMDG** - Code international des

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**

marchandises dangereuses sur l'eau; **ISO** - Organisation internationale de normalisation; **LD/LC** - lethal dosis/concentration; **LOAEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; **LOEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; **M-Factor** - multiplying factor; **NOAEL** - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; **NOEC** - Concentration sans effet pouvant être observé; **NOEL** - Dose sans effet pouvant être observé; **o.c.** - récipient ouvert; **OECD** - Organisation pour la coopération et le développement économiques; **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; **PBT** - Persistant, bio-accumulatif, toxique; **PNEC** - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH** - Enregistrement REACH; **RID** - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; **SVHC** - Substances liées à des craintes particulières; **TA** - Instruction technique; **TRGS** - Règles techniques pour les matières dangereuses; **vPvB** - très persistant, très bio-accumulable; **WGK** - Classe de contamination de l'eau

**Notes:**

acide phosphorique	Note B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type "acide nitrique...%". Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
--------------------	--------	---

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	Méthode de classification
Risques chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 3	D'après les données d'essais

**Texte des mentions H dans les sections 2 et 3**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de formation:** Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

**Nom du produit: TEGO® Dispers 686**

---

**Informations de révision**

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Avis de non-responsabilité:**

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.